

## STATUTS DE L'ASSOCIATION « tradition et médecines »

### Article 1: NOM

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, sous la dénomination de « **tradition et médecines** »

### Article 2: OBJET

Cette association a pour objet de

- 1- Faire connaître la Pensée Traditionnelle Asiatique et ses applications.
- 2- Promouvoir la médecine traditionnelle asiatique avec toutes ses méthodes dont l'acupuncture.
- 3- Défendre le libre enseignement des médecines asiatiques qui se donne dans l'esprit de la tradition.
- 4- Défendre la liberté des usagers d'utiliser la médecine traditionnelle asiatique.
- 5- Permettre la légalisation de la pratique pour les tradipraticiens : personnes certifiées dans leur formation par un enseignement et des stages pratiques auprès de maîtres reconnus.

### Article 3: DURÉE

La durée de l'association est illimitée

### Article 4: SIEGE SOCIAL

82, place du port d'Orange, 56510 St Pierre de Quiberon

### Article 5: MOYENS D'ACTION

Pour réaliser son objet, l'association se propose de :

- Organiser des colloques ou conférences
- Inviter des conférenciers
- Editer un bulletin pour les membres et les sympathisants
- Etablir des contacts avec les représentants officiels des pays asiatiques dans le but d'organiser des échanges
- Assurer la défense des tradipraticiens reconnus selon les modalités que l'association jugera utile.

### Article 6: COMPOSITION

L'association se compose

- de membres fondateurs
- de membres actifs
- de membres d'honneur
- de membres de soutien
- de membres usagers des médecines traditionnelles asiatiques
- d'un comité scientifique d'experts

Les membres fondateurs sont

- Le docteur Patrice BROSOLO, né le 27 Juin 1958 à St Pierre de Quiberon 56
- Le docteur Gilles Cournée, né le 26 Février 1962 à Vitré 35
- Le docteur Éric MOISDON, né le 20 Avril 1960 à Laval 53
- Le docteur Gaël MAUGARD, né le 21 Mai 1973 à L'Isle Adam 95
- Le docteur Grégory BRETTE, né le 25 Avril 1970 à Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Le docteur Benoît LAVERGNE, né le 10 Mars 1973, à Rennes
- Le docteur Stéphane MORELLE, né le 24 Juillet 1972 à Paris
- Madame Claudie LE HIR-QUERO, née le 18 Avril 1961 à Pontivy 56, Sage-femme
- Madame Christine LE CORRE née le 30 Décembre 1951 à Libreville (Gabon), bio-cyto-technologiste
- Monsieur Alexandre SERRES, né le 10 Janvier 1971 à St Brieuc 22, masseur kinésithérapeute

Ils sont membres de droit du Conseil d'Administration, et disposent du pouvoir délibératif.

Les membres d'honneur

Les membres fondateurs, en assemblée constituante, ont nommé, avec son accord, le docteur Raymond DENNIEL né le 13 Mars 1922 à Nantes.

Les membres actifs(ou adhérents) sont les personnes, physiques ou morales, participant ou intéressées par les activités développées par l'association. Ils doivent s'acquitter d'une cotisation.

Membres actifs de l'Assemblée constituante

- Monsieur Jean-Claude BOUILLY, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome
- Monsieur Bertrand DAUVAUSIS, infirmier libéral
- Madame Anne LEFEBVRE, infirmière D.E

Membres usagers de l'Assemblée constituante

- Monsieur Pascal DA SILVA éducateur sportif